

Guide de l'étudiant

Licence d'anglais

L1 LLCE

2025-2026

Domaine universitaire

F 33607 Pessac cedex

- licence-langues-anglais@u-bordeaux-montaigne.fr

<http://www.u-bordeaux-montaigne.fr>

Bâtiment A 1^{er} étage

NB : En raison de la complexité du système, les informations données dans cette brochure) n'ont de valeur qu'indicative. Elles sont susceptibles d'être modifiées et ne sont donc, en aucun cas, opposables à l'administration de l'Université Bordeaux-Montaigne.

Sommaire

Organigramme administratif et responsabilités particulières	p. 4
Liste nominative et domaine de spécialité des enseignants de l'UFR	p. 6
LICENCE 1^{ère} ANNEE	p. 8
Semestre 1	p. 9
Semestre 2	p. 19
ET APRES ?	p. 27
Conseils méthodologiques	p. 29
Méthodologie de la dissertation et de l'explication de texte en civilisation	p. 30
Méthodologie de la dissertation et de l'explication de texte en littérature	p. 36
Examens	p. 39
Modalités d'inscription aux examens et calendrier d'examens	p. 39
Informations pratiques et coordonnées	p. 41
Les autres services universitaires	p. 42
DOSIP et Pôle Handicap	p. 43
La Documentation à l'Université	p. 44
Calendrier universitaire	p. 45
Mobilité étudiante et Séjours à l'étranger	p. 46

Organigramme administratif et responsabilités particulières

Directrice de l'UFR Langues et Civilisations (bureau A 101D) :

Lidwine PORTES

Directrice du département « Etudes des mondes anglophones » (bureau B 100) :

Mathilde BERTRAND

Responsable administrative :

- Responsable bureau licence (bureau A 111) Françoise **RATEL**
 - Gestionnaire de licence (bureau A115) : Solenn **GIORDA**

Responsabilités particulières :

Licence : Magalie FLEUROT (bureau B 100)

- L1 Hélène MARGERIE (bureau A 307)
 - L2 Philippe MULLER (bureau A 313)
 - L3 Magalie FLEUROT (bureau B 100)

Double licence :

InfoCom Anglais : Laurence MACHET

Bi-licences :

Anglais-Allemand : Rémy DUTHILLE

Anglais-Philo : Catherine LISAK

Lecteurs entrants : Matthew ARMITAGE et Laurence MACHET

Master Etudes Anglophones : Rémy DUTHILLE (bureau A 311)

Master MEEF : Jean-Christophe **COQUILHAT** (MEEF 1, bureau A315) et Flavien **BARDET** (MEEF 2, bureau A304)

Master « traduction pour l'édition » (master 2) : Véronique BÉGHAIN (bureau A303)

Agrégation : Jean-Paul GABILLIET (A304)

Antenne d'Agen : 2 Quai de Dunkerque - 47000 AGEN

- L1-L2
2 Quai de Dunkerque 47000 AGEN
Directrice : Stéphanie DURRANS (bureau A 305)

Coordination LEA : Sophie **KOPPE** : directrice du département LEA (bureau B104)

Sylvie **BERGENEAU** : référente anglais LEA (D 103)

- **L1** : Miriam **CHAPON** (bureau A319)
- **L2** : **Ecrit** : Hélène **WESCHLER** (bureau D103)
Oral : Angélique **SACRISTE** et Carole **HELLIAN** (bureau D103)
- **L3** : **Ecrit** : (bureau A319)
Oral : Matthew **ARMITAGE** (bureau C206)

Civilisation US : Lisa **VERONI-PACCHER** (bureau E119)

Coordination avec le pôle handicap : Audrey **BROUSSEAU** (bureau D103)

Responsable ERASMUS LEA : Sylvie **BERGENEAU**

Responsable ERASMUS LCE : Paul **VEYRET**

LICENCE LETTRES ET LANGUES,

MENTION : LANGUES, LITTÉRATURES ET

CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES (LCE) : ANGLAIS

Licence 1ère année

Licence 1ère année

Semestre 1	E C T S	Semestre 2	E C T S
UE1 Connaissance de la langue 1 ECUE1 Grammaire ECUE2 Phonétique	6 3 3	UE1 Connaissance de la langue 2 ECUE1 Grammaire ECUE2 Phonétique	6 3 3
UE2 Pratique de la langue 1 ECUE1 Traduction : Thème & Version ECUE2 Langue orale : Laboratoire et oral	6 3 3	UE2 Pratique de la langue 2 ECUE1 Traduction : Thème & Version ECUE2 Langue orale : Laboratoire et oral	6 3 3
UE3 Littérature britannique Introduction à la nouvelle britannique	6	UE3 Littérature américaine Introduction à la nouvelle américaine	6
UE4 Civilisation américaine 1 “We the People:” Principles and Realities of the US Constitution	6	UE4 Civilisation britannique 1 Le Monde britannique contemporain	6
UE5 Composition écrite ECUE1 Composition écrite en français ECUE2 Writing skills in English	3 1 2	TEDS Transition écologique et développement soutenable	3
Enjeux et outils de la recherche d’information et de l’orientation	3	Méthodologie du travail universitaire	3

SEMESTRE 1

UE 1 Connaissance de la langue 1– 1LIAY1

Grammaire (1LIAM11) et Phonétique (1LIAM12)

Responsables : Stéphanie Bonnefille (ECUE 1) / Jérémie Castanier (ECUE 2)

The purpose of this module is to develop the students' formal and practical knowledge of the English language in order to lead them to grammatical correctness and phonological awareness.

ECUE 1 (grammar), which is taught in French, is designed to help the students polish their use and knowledge of the English grammar through the combination of 1. a lecture and 2. a practical approach based on exercises. The first chapter of this course focuses on revising the parts of speech and syntactic functions so as to pave the way for further linguistic analyses. The second chapter helps the English language learners revise the tenses and aspects in context: the present (\emptyset / -S) and past (-ED) tenses, as well as the BE + -ING and HAVE + -EN forms and their various combinations.

ECUE 2 (phonetics) will focus on the pronunciation of English. It will deal with the way vowels and consonants are pronounced, it will introduce the importance of tonic stress and its consequences when pronouncing words and sentences, and it will teach students how to read and transcribe words using the phonetic alphabet. **Language mostly used in class :** French, although some teachers may choose to speak English or both languages.

ECUE 1 : Grammaire (1LIAM11)

Ouvrage à acheter :

A. PICHARD & R. DELHEM, *La Grammaire progressive de l'anglais. Comprendre. Appliquer. Maîtriser*, Ophrys, 2023

Bibliographie complémentaire (consultables en bibliothèque) :

M. MALAVIEILLE & W. ROTGE, *Anglais – La Grammaire*, Bescherelle, Hatier, 2008

M. MALAVIEILLE & W. ROTGE, *Maîtriser la Grammaire Anglaise : Lycée et Université*, Hatier, 2013

M. MALAVIEILLE, M. QUIVY & W. ROTGE, *Anglais – Les Exercices*, Bescherelle, Hatier, 2009

Organisation des enseignements :

-1 heure de cours magistral hebdomadaire portant sur l'identification des formes et des fonctions grammaticales, la reconnaissance des parties du discours. Pratique et acquisition de la grammaire de l'anglais dans le domaine verbal (temps et aspects).

-1 heure de travaux dirigés consacrés à des exercices de repérage, de pratique et d'analyse des formes sous l'angle nature et fonction, et de révision sur les temps et les aspects.

1h CM + 1h TD hebdomadaires pendant 12 semaines

Contrôle des connaissances :

Session 1 :

***Etudiants régime général** : contrôle continu (devoirs sur table).

***Etudiants régime spécial** : épreuve terminale écrite d'1 heure.

Session 2 (« rattrapage ») étudiants régime général et régime spécial: épreuve d'1 heure pour le S1 et 1 heure pour le S2.

ECUE 2 : Phonétique (1LIAM12)

Ouvrages au programme :

La plupart des enseignants utilisent une brochure de TD, téléchargeable sur e-campus et potentiellement distribué en cours : attendre leurs instructions à la rentrée.

Il n'y a pas d'ouvrages au programme mais les étudiants désireux de compléter le cours à l'aide d'un manuel compréhensible et adapté au niveau de la première année pourront s'appuyer en particulier sur le suivant :
- LARREYA, Paul & SCHOTTMAN, Wendy (2019). *A Pronunciation Guide - Bien prononcer l'anglais*, Nathan, 2019. Seconde édition.

Dictionnaires de référence pour la transcription phonétique :

- ROACH, Peter *et al.* (2003, 2006, 2011), *Cambridge English Pronouncing Dictionary*. Cambridge : Cambridge UP. 16ème, 17ème ou 18ème édition.
- WELLS, J. C. (2000, 2008), *Longman Pronunciation Dictionary*. Harlow : Longman. Deuxième ou troisième édition.
- Ou bien dictionnaire en ligne LDOCE (*Longman Dictionary of Contemporary English Online*) : <http://www.ldoceonline.com/>

Organisation des enseignements : 1h de TD hebdomadaire

III. Contrôle des connaissances :

Session 1 :

*Etudiants régime général : contrôle continu

*Etudiants régime spécial : examen terminal écrit (30 minutes)

Session 2 (« rattrapage ») étudiants régime général et régime spécial: examen terminal écrit (45 minutes), épreuve unique pour les deux semestres

UE2

Pratique de la langue 1– 1LIA Y2

Thème et version (1LIAM21) et Langue orale (1LIAM22)

Responsables : Susan Barrett et Stéphanie Ravez (ECUE 1) / Jérémie Castanier (ECUE 2)

Cette UE comporte 2 ECUEs :

- ECUE 1 : Thème et version
- ECUE 2 : Langue orale

ECUE 1 : Thème et Version (1LIAM21)

This course provides an introduction to the translation of contemporary texts from both French to English (“thème”) and from English to French “version”). It is taught in a mixture of English and French, and therefore requires a good working knowledge of both languages.

Ouvrages au programme :

- Les textes à traduire sont mis à la disposition des étudiants sur le bureau virtuel ou sur Moodle par les enseignants des TD.
- **Manuel de référence : Bescherelle - Anglais : Le Vocabulaire, Wilfrid Rotgé, Hatier, 2008**
- Un **dictionnaire bilingue de qualité** est indispensable pour la préparation des textes à la maison, par exemple le *Robert & Collins 9^e édition* (2010). Celui-ci est en accès libre sur le site de l’étudiant (cf. Ressources documentaires-plateformes numériques).
- Un **dictionnaire unilingue**, par exemple le *Oxford Advanced Learner’s Dictionary, 8th Revised Edition* (2010) ou le *Longman Dictionary of Contemporary English* (version en ligne : <http://www.ldoceonline.com>). Plusieurs dictionnaires unilingues (dont le *Oxford English Dictionary*) sont en accès libre sur le site de l’étudiant (cf. Ressources documentaires-plateformes numériques).

Bibliographie complémentaire (indicative)

Version :

- F. GRELLET, *Initiation à la version anglaise. The word against the word*, Hachette, 1985.
- CAREL Nicolas, *Exercices de version anglaise*, PUF, 2000
- REY Jean, *Dictionnaire sélectif et commenté des difficultés de la version anglaise*, Ophrys, 1984

Thème :

- M. CHARLOT (et al.), *Pratique du thème anglais*, Collins, 2000.
- F. GRELLET, *Initiation au thème anglais. The mirrored image*, Hachette, 1992.

Organisation des enseignements :

1 heure TD de thème hebdomadaire pendant 12 semaines
1 heure TD de version hebdomadaire pendant 12 semaines

Contrôle des connaissances :

Session 1 :

***Etudiants régime général :** contrôle continu (une épreuve écrite de traduction dans chaque matière, éventuellement des contrôles ponctuels de vocabulaire, de grammaire...)

***Etudiants régime spécial :** épreuve terminale écrite de 2 heures (thème + version).

Session 2 (« ratrapage ») étudiants régime général et régime spécial: épreuve écrite commune S1 et S2 : 2 h (version et thème). SI VOUS N’AVEZ PAS VALIDE LA TRADUCTION ET DEVEZ PASSER AU RATTRAPAGE, VOUS PASSEREZ LES DEUX MATIERES, MEME SI VOUS AVEZ LA MOYENNE DANS L’UNE DES DEUX.

ECUE 2 : Langue orale (1LIAM22)

*This course will be devoted to practice in **lab** (1h per week) and **expression** classes (1h per week) to develop the students' skill in oral English. In lab, students will work on orthographic transcriptions to develop their oral comprehension skills, focusing in particular in the first semester on sounds and words which are underarticulated in English -- which makes them harder to understand – and also focusing on some pronunciation differences between British and American English. Expression classes, with English-speaker lecteurs, will be devoted to oral interaction on various topics. Language mostly used in class: English.*

Organisation des enseignements :

2h de TD hebdomadaires (1h expression orale + 1h laboratoire) en demis groupes.

Attention, les deux parties du cours sont solidaires : les étudiants étrangers qui choisissent ce cours doivent impérativement suivre les deux parties du cours et donc être évalués pour chaque partie.

Contrôle des connaissances :

Session 1 étudiants régime général et régime spécial : Examen terminal écrit et oral en laboratoire : 1) Transcription orthographique complète d'un document audio court, 2) Lecture orale (enregistrement avec les micro-casques) du script du document audio préalablement transcrit, 3) Expression orale libre (enregistrement avec les micro-casques) en réponse à un sujet (parmi deux au choix) correspondant à une thématique travaillée pendant le semestre. Temps total : 40 minutes (+ manipulation).

Session 2 (« rattrapage ») étudiants régime général et régime spécial: Examen terminal écrit et oral en laboratoire unique pour les deux semestres : transcription orthographique d'un document audio court et expression orale libre en réponse à un sujet (parmi deux au choix) correspondant à une thématique travaillée pendant l'année. Temps total : 30 minutes (+ manipulation).

UE 3

Littérature britannique – 1LIAY3

Responsable: Stéphanie Ravez

Intervenants CM: Stéphanie Ravez, Aurélien Royer & Paul Veyret

Language used in class: English

This course introduces students to British and Irish literature through various short stories written by some of the most renowned British authors. The aims of this course are

- *to encourage students to acquire the reading skills necessary for literary study.*
- *to enable them to construct and convey meaning in speech and writing.*
- *to help them appreciate the formal ways in which authors achieve their effects.*
- *to develop their knowledge of literature.*

Textes au programme :

Les étudiants seront susceptibles d'être interrogés sur les 8 nouvelles suivantes qui seront mises à disposition sur la page e-campus du cours. Elles seront traitées dans l'ordre suivant :

Charles Dickens, ‘The Signal-Man’ (1866)
R.-L. Stevenson, ‘The Body Snatcher’ (1884).
H.G. Wells, ‘In the Avu Observatory’(1894)
James Joyce: ‘Eveline’ (1904)
Katherine Mansfield: ‘Bliss’ (1918)
Virginia Woolf : ‘The Mark on the Wall’ (1917)
Graham Swift, ‘Seraglio’ (1982)
Kazuo Ishiguro, ‘A Family Supper’ (1983)

Bibliographie complémentaire :

- DURRANS, Stéphanie. *La Méthode du commentaire de texte et de la dissertation en littérature de langue anglaise*, 2^{ème} édition, Ellipses, 2022.
- GRELLET, Françoise, *A Handbook of Literary Terms*, Hachette Supérieur, 1996.
- LOUVEL, Liliane & VERLEY, Claudine. *Introduction à l'étude de la nouvelle : littérature contemporaine de langue anglaise*, Presses universitaires du Mirail : 1993

Organisation des enseignements : 12h CM et 1h30 TD hebdomadaires pendant 12 semaines

Contrôle des connaissances :

Session 1 :

***Etudiants en régime général :** Contrôle continu : exercices écrits et oraux portant sur les textes au programme (y compris les lectures complémentaires mentionnées en cours) et la terminologie critique + QCM sur table.

***Etudiants régime spécial :** épreuve terminale écrite de 2 heures (commentaire de texte ou sujet de réflexion + questions sur les œuvres abordées en cours).

Session 2 (« rattrapage ») étudiants en régime général et régime spécial : épreuve écrite 2h (commentaire de texte ou sujet de réflexion ET/OU questions sur les œuvres abordées en cours).

UE 4 - Civilisation américaine 1 – 1LIA Y4

Responsable: Christophe Chambost

Intervenants CM: Christophe Chambost

The class's main aim is to give students some basic knowledge about what is at the origin of the United States: the constitution of the United States of America. The class will therefore analyze how the Constitution was reached, how it has been the main legal text structuring the evolution of the country, and how it has been altered or in some cases bypassed in the course of U.S. history. While starting from the early days of the nation, some contemporary examples will also be taken into account so as to illustrate the relevance of texts that are still considered as "sacred" in today's American political life. Notions such as "federalism", "checks and powers", "impeachment"... will be studied for instance. The class will be given in English.

Objectifs :

Ce cours associe CM (cours magistral) et TD (travaux dirigés), les cours de TD servant à illustrer et à développer ce qui aura été vu en cours magistral. Les étudiant(e)s travailleront sur des sources primaires (documents originaux) mais aussi, éventuellement, sur tout autre type de documents se rapportant à la question soulevée par l'étude d'un document comme la constitution. Les techniques du commentaire de texte seront travaillées en classe, et la participation orale constituera une partie intégrante des cours de travaux dirigés. Le travail de groupe sera privilégié.

Ouvrages au programme :

Parmi les sources primaires mentionnées et / ou étudiées en cours (CM / TD), on trouvera la déclaration d'indépendance, les articles de la confédération, la constitution, les « Bill of rights »... La liste exacte des documents étudiées en classe dépend du choix de l'enseignant responsable du groupe de TD.

L'analyse de ces documents pourra s'appuyer sur la lecture des nombreux ouvrages présentant la formation des USA. On conseillera parmi ceux-ci les deux ouvrages ci-dessous :

- Jean-Eric Branaa, *American Civilization Made Simple* (Ellipses).
- Marie-Christine Pauwels, *Civilisation des Etats-Unis* (Hachette).

Mais cette liste n'est pas exhaustive et l'on retrouvera de nombreuses informations dans la bibliographie complémentaire.

Bibliographie complémentaire :

- Kaspi, André. *Les Américains. Volume 1 : Naissance et essor des Etats-Unis, 1607-1945*. Paris : Editions du Seuil, « Points Histoire », 1986.
- Foner, Eric. *Give Me Liberty! An American History. Volume 1 and 2*. New York: Seagull Edition, 2009.
- Lagayette, Pierre. *Les grandes dates de l'histoire américaine*. Paris : Hachette, 1993.

- Norton, Mary Beth, *et al.* *A People and a Nation: A History of the United States*. Boston: Dolphin Edition, 2011.
- Zinn, Howard. *A People's History of the United States*. New York: Perennial Classics, 2003.

Organisation des enseignements :

1h CM et 1h30 TD hebdomadaires pendant 12 semaines

Contrôle des connaissances :

Session 1 :

***Etudiants régime général :** contrôle continu : 2 tests écrits (commentaire dirigé / questions de cours)

***Etudiants régime spécial :** Ecrit terminal 2 heures : question de cours et/ou commentaire dirigé et/ou dissertation.

Session 2 (« ratrappage ») étudiants régime général et régime spécial : Ecrit terminal 2h.

UE 5

Composition écrite – 1LIAY5

Composition écrite en français (1LIAM51) et Writing Skills (1LIAM52)

Descriptif en anglais :

Responsables : Quentin Lefort (ECUE 1) / (ECUE 2)

Cette UE comporte 2 ECUEs :

- ECUE 1 : Composition écrite en français
- ECUE 2 : Writing Skills

ECUE 1 : Composition écrite en français (1LIAM51)

Ouvrages au programme :

- Adeline LESOT, *Bescherelle, l'essentiel*, Hatier, 2013.
- Isabelle DESBOURDES et Alice CARRIERE-ZIEMENDORFF, *Orthographe pas à pas*, Ellipses, 2011.

Organisation des enseignements :

1 heure de TD hebdomadaire.

Contrôle des connaissances :

Session 1 :

*Etudiants régime général : contrôle continu : devoir(s) sur table (exercices de réécriture).

*Etudiants régime spécial : épreuve écrite 1h (épreuve unique 2h avec ECUE2)

Session 2 (« rattrapage ») étudiants régime général et régime spécial: épreuve écrite 1h (épreuve unique 2h avec ECUE2)

ECUE 2 : Writing Skills (ILIAM52)

Organisation des enseignements :

1 heure de TD hebdomadaire en présentiel.

Le cours est dispensé en anglais.

Contrôle des connaissances :

Session 1 :

*Etudiants régime général : contrôle continu

*Etudiants régime spécial d'assiduité : épreuve terminale écrite d'1 heure (épreuve unique 2h avec ECUE2)

Session 2 (« rattrapage ») étudiants régime général et régime spécial: épreuve écrite 1h (épreuve unique 2h avec ECUE2)

SEMESTRE 2

UE 1

Connaissance de la langue 2– 2LIAY1

Grammaire (2LIAM11) et Phonétique (2LIAM12)

The purpose of this module is to develop the students' formal and practical knowledge of the English language in order to lead them to grammatical correctness and phonological awareness.

ECUE 1 (grammar), which is **taught in French**, aims to help the students consolidate their command of English grammar through a practical approach based on exercises. The second semester focuses on nominal determination and the verb phrase (the passive voice, modality and expressions of futurity).

ECUE 2 (phonetics) will focus on the pronunciation of English. It will deal with the way vowels and consonants are pronounced, it will introduce the importance of tonic stress and its consequences when pronouncing words and sentences, and it will teach students how to read and transcribe words using the phonetic alphabet. **Language mostly used in class : French**, although some teachers may choose to speak English or both languages.

Responsables : Stéphanie Bonnefille (ECUE 1) / Jérémie Castanier (ECUE 2)

Cette UE comporte 2 ECUEs :

- ECUE 1 : Grammaire
- ECUE 2 : Phonétique

ECUE 1 : Grammaire (2LIAM11)

Ouvrages au programme :

M. MALAVIEILLE & W. ROTGE, *Anglais – La Grammaire*, Bescherelle, Hatier, 2008

Bibliographie complémentaire :

M. MALAVIEILLE & W. ROTGE, *Maîtriser la Grammaire Anglaise : Lycée et Université*, Hatier, 2013
(M. MALAVIEILLE, M. QUIVY & W. ROTGE, *Anglais – Les Exercices*, Bescherelle, Hatier, 2009)

Organisation des enseignements :

- 1 heure de cours magistral hebdomadaire portant sur la grammaire de l'anglais. Y seront abordés le domaine nominal (déterminants, quantificateurs, etc..) et le domaine verbal (futurité, modalité, voix passive, complémentation verbale)
- 1 heure de travaux dirigés consacrés à des exercices de pratique et d'analyse des formes grammaticales ainsi qu'à la lexicologie.

1h CM + 1h TD hebdomadaires pendant 12 semaines

Contrôle des connaissances :

Session 1 :

***Etudiants régime général :** contrôle continu (devoirs sur table).

***Etudiants régime spécial :** épreuve terminale écrite d'1 heure.

Session 2 (« rattrapage ») étudiants régime général et régime spécial: épreuve écrite 1h S1 & 1h S2.

ECUE 2 : Phonétique (2LIAM12)

Le modèle décrit et transcrit est l'anglais britannique standard, mais une sensibilisation à quelques différences avec l'anglais américain pourra être effectuée.

Ouvrages au programme :

La plupart des enseignants utilisent une brochure de TD, téléchargeable sur e-campus et potentiellement distribué en cours : attendre leurs instructions à la rentrée.

Il n'y a pas d'ouvrages au programme mais les étudiants désireux de compléter le cours à l'aide d'un manuel compréhensible et adapté au niveau de la première année pourront s'appuyer en particulier sur le suivant :

- LARREY A, Paul & SCHOTTMAN, Wendy (2019). *A Pronunciation Guide - Bien prononcer l'anglais*, Nathan, 2019. Seconde édition.

Dictionnaires de référence pour la transcription phonétique :

- ROACH, Peter *et al.* (2003, 2006, 2011), *Cambridge English Pronouncing Dictionary*. Cambridge : Cambridge UP. 16ème, 17ème ou 18ème édition.
- WELLS, J. C. (2000, 2008), *Longman Pronunciation Dictionary*. Harlow : Longman. Deuxième ou troisième édition.
- Ou bien dictionnaire en ligne LDOCE (*Longman Dictionary of Contemporary English Online*) : <http://www.ldoceonline.com/>

Organisation des enseignements : 1h de TD hebdomadaire

Contrôle des connaissances :

Session 1 :

***Etudiants régime général** : contrôle continu

***Etudiants régime spécial** : examen terminal écrit (30 minutes)

Session 2 (« rattrapage ») étudiants régime général et régime spécial: examen terminal écrit (45 minutes), épreuve unique pour les deux semestres

UE2

Pratique de la langue 2– 2LIAY2

Thème et version (2LIAM21) et Langue orale (2LIAM22)

Responsables : Susan Barrett et Stéphanie Ravez (ECUE 1) / Jérémy Castanier (ECUE 2)

Cette UE comporte 2 ECUEs :

- ECUE 1 : Thème et version
- ECUE 2 : Langue orale

ECUE 1 : Thème et Version (2LIAM21)

This course provides an introduction to the translation of contemporary texts from both French to English (“thème”) and from English to French “version”). It is taught in a mixture of English and French, and therefore requires a good working knowledge of both languages.

Ouvrages au programme :

- Les textes à traduire sont mis à la disposition des étudiants sur ecampus ou via la messagerie.
- **Manuel de référence : Bescherelle - Anglais : Le Vocabulaire, Wilfrid Rotgé, Hatier, 2008**
- Un **dictionnaire bilingue de qualité** est indispensable pour la préparation des textes à la maison, par exemple le *Robert & Collins* 9^e édition (2010). Celui-ci est en accès libre sur le site de l’étudiant (cf. Ressources documentaires-plateformes numériques).
- Un **dictionnaire unilingue**, par exemple le *Oxford Advanced Learner’s Dictionary, 8th Revised Edition* (2010) ou le *Longman Dictionary of Contemporary English* (version en ligne : <http://www.ldoceonline.com>). Plusieurs dictionnaires unilingues (dont le *Oxford English Dictionary*) sont en accès libre sur le site de l’étudiant (cf. Ressources documentaires-plateformes numériques).

Organisation des enseignements :

1 heure TD de thème hebdomadaire pendant 12 semaines

1 heure TD de version hebdomadaire pendant 12 semaines

Contrôle des connaissances :

Session 1 :

***Etudiants régime général :** contrôle continu (une épreuve écrite de traduction dans chaque matière, éventuellement des contrôles ponctuels de vocabulaire, de grammaire...)

***Etudiants régime spécial :** épreuve terminale écrite de 2 heures (thème + version).

Session 2 (« rattrapage ») étudiants régime général et régime spécial: épreuve écrite commune S1 et S2 : 2 h (version et thème). SI VOUS N'AVEZ PAS VALIDE LA TRADUCTION ET DEVEZ PASSER AU RATTRAPAGE, VOUS PASSEREZ LES DEUX MATIERES, MEME SI VOUS AVEZ LA MOYENNE DANS L'UNE DES DEUX.

ECUE 2 : Langue orale (2LIAM22)

This course will be devoted to practice in lab (1h per week) and expression classes (1h per week) to develop the students' skills in oral English. In lab, students will work on orthographic transcriptions to develop their oral comprehension skills, focusing in particular in the second semester on some pronunciation differences between various accents of the English-speaking world: British, American, Australian, New-Zealand, Scottish, Irish and Welsh accents. Expression classes, with English-speaker lecteurs, will be devoted to oral interaction on various topics. Language mostly used in class: English.

Organisation des enseignements :

2h de TD hebdomadaires (1h expression orale + 1h laboratoire) en demi-groupes.

Attention, les deux parties du cours sont solidaires : les étudiants étrangers qui choisissent ce cours doivent impérativement suivre les deux parties du cours et donc être évalués pour chaque partie.

Contrôle des connaissances :

Session 1 étudiants régime général et régime spécial : Examen terminal écrit et oral en laboratoire : 1) Transcription orthographique complète d'un document audio court 2) Expression orale libre (enregistrement avec les micro-casques) en réponse à un sujet (parmi deux au choix) correspondant à une thématique travaillée pendant le semestre. Temps total : 30 minutes (+ manipulation).

Session 2 (« rattrapage ») étudiants régime général et régime spécial: Examen terminal écrit et oral en laboratoire unique pour les deux semestres : transcription orthographique d'un document audio court et expression orale libre en réponse à un sujet (parmi deux au choix) correspondant à une thématique travaillée pendant l'année. Temps total : 30 minutes (+ manipulation).

UE 3

Littérature américaine 1– 2LIAY3

Responsable: Christophe Chambost & Stéphanie Durrans

Intervenants CM: Christophe Chambost & Stéphanie Durrans

Language used in class: English

This course introduces students to American literature through various short stories written by some of the most renowned American authors. The aims of this course are:

- *to encourage students to acquire the reading skills necessary for literary study.*
- *to enable them to construct and convey meaning in speech and writing.*
- *to help them appreciate the formal ways in which authors achieve their effects.*
- *to develop their knowledge of literature.*

I. Objectifs :

Découvrir la littérature américaine à travers quelques textes liés à de grandes thématiques culturelles américaines. Acquérir des outils d'analyse, de lecture et d'argumentation pour l'expression écrite et orale. S'initier aux méthodes de la critique littéraire. Enrichir sa culture littéraire par la lecture de quelques textes canoniques. Sensibiliser l'étudiant au travail de la forme en littérature.

Ouvrages au programme :

Les étudiants seront susceptibles d'être interrogés sur les 8 nouvelles suivantes qu'ils trouveront pour la plupart dans le recueil intitulé ***Great American Short Stories*** (Ed. Paul Negri; Dover Thrift Editions). Les autres nouvelles seront mises à disposition sur la page e-campus du cours.

- Nathaniel Hawthorne : “Young Goodman Brown”
- Ambrose Bierce : “An Occurrence at Owl Creek Bridge”
- Stephen Crane : “The Bride Comes To Yellow Sky”
- Ernest Hemingway : “The Killers”
- Charlotte Perkins Gilman : “The Yellow Wallpaper”
- Sarah Orne Jewett: “A White Heron”
- Langston Hughes : “Cora Unashamed”
- Raymond Carver : “Collectors”

Bibliographie complémentaire :

- DURRANS, Stéphanie. *La Méthode du commentaire de texte et de la dissertation en littérature de langue anglaise*, 2^{ème} édition, Ellipses, 2022.
- GRELLET, Françoise, *A Handbook of Literary Terms*, Hachette Supérieur, 1996.
- POUVELLE Jean & Jean-Pierre DEMARCHE (dir.), *Guide de la littérature américaine : des origines à nos jours*. Ellipses, 2008.

II. Organisation des enseignements :

1h de CM hebdomadaire : introduction au genre de la nouvelle, aux auteurs et aux grands thèmes abordés dans les nouvelles au programme.

1h30 heure de TD hebdomadaire (12 semaines) : travail d'analyse textuelle visant à préparer l'étudiant à l'exercice du commentaire de texte et du sujet de réflexion ; mise en place de quelques notions clés dans le domaine de la terminologie critique ; exercices d'application à partir des textes au programme. Travail sur la prise de parole en anglais à partir d'extraits des nouvelles étudiées en classe.

III. Contrôle des connaissances :

Session 1 :

***Etudiants en régime général :** Contrôle continu - 2 tests écrits : un commentaire de texte ou un sujet de réflexion, et un test portant sur les textes au programme (y compris les lectures complémentaires mentionnées en cours) et la terminologie critique.

***Etudiants régime spécial :** épreuve terminale écrite de 2 heures (commentaire de texte ou sujet de réflexion ET/OU questions sur les œuvres abordées en cours).

Session 2 (« rattrapage ») étudiants en régime général et régime spécial : épreuve écrite 2h (commentaire de texte ou sujet de réflexion ET/OU questions sur les œuvres abordées en cours).

UE 4

Civilisation britannique 1 – 2LIA Y4

Responsables: Magalie Fleurot

Intervenants CM: Magalie Fleurot, Sophie Koppe, Mathilde Bertrand, Olivier Cassagnau (ordre des CM)

The course covers key aspects in the evolutions of British society from the post-war era to the present. It is organised around four broad questions: Who are the British? How is the United Kingdom governed? What are the main evolutions in its political landscape since the Thatcher years? And how have the country's relations with the European Union evolved from adhesion to the European Community to Brexit and its aftermath?

Ouvrage au programme :

Sarah Pickard. *Civilisation Britannique/ British Civilisation*. Pocket. (Ideally the latest edition)

Bibliographie complémentaire :

John OAKLAND, *British Civilization: An Introduction*, Routledge. (Ideally the latest edition)

Organisation des enseignements :

1h CM

1h30 TD

Contrôle des connaissances :

Session 1

***Etudiants régime général** : questions de cours sur le CM + 1 devoir sur table (1h30) à partir d'un ou de plusieurs documents.

***Etudiants régime spécial** : 1 devoir en contrôle terminal (2h) à partir d'un ou de plusieurs documents et des questions de cours

Session 2 (« rattrapage ») étudiants régime général et régime spécial:

1 examen écrit (2h) comportant un ou plusieurs documents et des questions de cours

ET APRES ?

La licence 2^{ème} année LCE Anglais est scindée en **deux parcours**

- ⇒ L'un (**LLC=Langue, Littérature et Culture**) destiné aux étudiants souhaitant poursuivre leurs études vers les Master Enseignement et Recherche Anglais. Il s'adresse à toutes celles et ceux qui veulent passer les concours de l'enseignement (CAPES et/ou agrégation d'anglais), devenir chercheurs en anglistique ou traducteurs professionnels. Pour plus d'information : <https://formations.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/catalogue-des-formations/licence-XA/licence-anglais-langue-litterature-culture-KQM3GW1P.html>
- ⇒ L'autre parcours (**LCS= Langue, Culture et Société**) s'adresse aux étudiants qui voudront s'orienter vers d'autres filières ou concours en master. Pour plus d'information : <https://formations.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/catalogue-des-formations/licence-XA/licence-anglais-langue-litterature-culture-KQM3GW1P.html>
- ⇒ Une fois accepté dans l'un ou l'autre parcours en L2, il n'est plus possible d'en changer en L3.
- ⇒ Néanmoins, l'inscription dans le parcours LCS **NE VOUS EMPECHERA PAS** de vous inscrire en Master MEEF ou Master Recherches. En effet, le parcours LLC n'a rien d'un diplôme professionnelisant. La seule différence avec le parcours LCS réside dans l'accent mis sur la méthodologie et le contenu des cours de linguistique.
- ⇒ EN L2, les cours entre LCS et LLC sont très similaires en termes de **CONTENUS** mais la pédagogie diffère : les LCS travailleront plus la synthèse en civilisation car ils passeront éventuellement des concours incluant cet exercice. En traduction, ils travailleront davantage les textes journalistiques et les essais.
- ⇒ **NOUS CHOISISSENS EN EFFET LES ETUDIANTS DE LLC EN FONCTION DE LEURS RESULTATS CAR ILS SE DESTINENT A DES ETUDES DE SPECIALISTES. CELA NE SIGNIFIE EN RIEN QUE LCS EST UN PARCOURS AU RABAIS : LES FACONS DE TRAVAILLER ET LES CONTENUS (EN L3) ONT DES OBJECTIFS DIFFERENTS.**
- ⇒ Que vous validiez une L3 LCS OU LLC ne changera rien pour votre futur employeur. Vos compétences seront juste différentes.

Procédure d'inscription dans l'un ou l'autre parcours :

- Procédure **obligatoire pour tous les étudiants inscrits en L1.**
- **Obligation** d'effectuer un dossier pour les deux parcours par ordre de préférence
- Modalités d'inscription : examen du dossier / capacité d'accueil

- A l'issue de la période d'inscription, une commission d'examen des vœux se réunira et décidera de l'affectation souhaitée dans l'un ou l'autre parcours. Ces deux parcours (comme la totalité de la formation) sont soumis à des capacités d'accueil.
- Les étudiants ayant validé leur année en session 1 et qui auront un dossier complet recevront une réponse mi-juin (13 juin) date non contractuelle
- Les étudiants qui sont convoqués à la session de rattrapage auront une réponse sous condition de validation de leur année.
- Un e-mail concernant la publication des résultats de la commission d'examen des vœux est envoyé.
- La validation du choix de parcours donne accès à l'inscription administrative

F.A.Q :

Qui est concerné par cette procédure ?

- tous les étudiants de LLCER Anglais : licence 1

Cette procédure concerne également les étudiants n'ayant pas validé l'année en session 1 ?

- OUI

Je pense redoubler mon année dois-je également m'inscrire ?

- OUI

Conseils méthodologiques

La dissertation de civilisation

La dissertation de civilisation “teste la capacité à mobiliser et utiliser ses connaissances avec **discernement** pour proposer une **appréciation** nuancée et argumentée d’un énoncé dont le sens et les implications auront été **analysés** dans le détail.” (Rapport CAPES 1995, p. 22).

Le but de cet exercice est de procéder à l'évaluation d'un jugement complexe relatif à la question au programme. On dit que ce jugement est “complexe” parce qu’il fait entrer en jeu des paramètres interprétatifs variables, résultant eux-mêmes d’un processus de construction idéologique et/ou méthodologique qui devra être mis en lumière.

La dissertation porte sur une “opinion” qu’il faut soumettre à un jugement critique pour en dégager la pertinence et le bien-fondé par l’analyse et l’argumentation en tenant compte de la qualité de l’auteur, de la date, des conditions de production de l’opinion et d’utilisation de son hypothèse. Par exemple, sur un point d’histoire donné, on ne saurait aborder avec le même regard l’opinion d’un historien 50 ans après les faits et un commentaire fait à chaud par un individu qui était impliqué de près ou de loin dans l’événement ou le contexte dont il parle.

Règle d’or n°1

UNE DISSERTATION N’EST PAS UNE RÉPONSE À UNE QUESTION DE COURS.

Règle d’or n°2

IL N’Y A PAS DE DISSERTATION SANS PROBLÉMATIQUE.

UN DEVOIR DONT L’INTRODUCTION NE COMPREND PAS UNE PROBLÉMATIQUE VAUT AU MAXIMUM 5 / 20 : C’EST UN DÉBALLAGE DE CONNAISSANCES SANS FIL DIRECTEUR CONSTRUIT, QUI MET LE CORRECTEUR DANS L’INCAPACITÉ PRATIQUE DE L’ÉVALUER.

La dissertation doit vous permettre de montrer au correcteur ce que peut apporter une distanciation critique fondée sur l’analyse du sujet et sur une utilisation pertinente des connaissances acquises en cours. Votre but ultime est de déterminer les limites de validité de cette opinion.

Cela ne signifie pas que vous devez chercher à tout prix à démontrer que l’auteur de la citation a tort. Vous devez plutôt

- 1) expliciter à quoi il fait allusion,
- 2) dégager dans quelles perspectives explicite et implicite il aborde son propos,
- 3) faire ressortir ce dont il ne parle pas (en expliquant pourquoi, le cas échéant)
- 4) montrer ce qu’implique la problématique explicitement et implicitement construite en allant plus loin que l’auteur lui-même dans la direction qui est la sienne.

TRAVAIL PRÉLIMINAIRE

A. Macro-examen du sujet : recherche de la signification immédiate et explicite

a) Contexte de production

date ?

livre ? discours ? article ?

relation de l'auteur avec la question dont il parle ?

b) Isoler et expliciter les thèmes composant le sujet

c) Repérer la consigne (*comment on, discuss, etc.*)

B. Analyse approfondie des éléments a), b) et c).

Quels renseignements signifiants (et significatifs) donne le contexte de production ?

Examen approfondi des mots du sujet, de ses articulations, des allusions, du non-dit et des procédés rhétoriques

C. Formuler la problématique explicite et la problématique implicite du sujet

Problématique explicite : reformulation explicitée du sujet en termes “objectifs”
(résumez les termes du sujet avec vos mots)

Problématique implicite : point de vue (méthodologique, idéologique) adopté par l'auteur pour formuler sa problématique explicite

(explicitez le point de vue méthodologique, idéologique, politique, etc. à partir duquel l'affirmation présente dans le sujet a été formulée)

→ **L'affirmation au cœur d'un sujet de dissertation n'est jamais une vérité absolue mais une hypothèse d'explication de la réalité.** Dans la dissertation, vous évaluez la valeur de cette hypothèse au moyen d'un questionnement évaluant les aspects positifs de ce point de vue, ses aspects négatifs, ses limites. La dissertation doit aboutir à la formulation d'une perspective fondée sur la distance critique ainsi établie **à partir d'un plan dont les parties sont les étapes qui argumentent la façon dont vous évaluez l'hypothèse déduite des termes du sujet.**

En résumé, face à un sujet de dissertation, vous devez successivement :

- analyser les termes du sujet
- dégager l'hypothèse implicite présente dans le sujet
- proposer une évaluation de cette hypothèse
- construire le plan qui argumente l'évaluation que vous proposez
- construire votre argumentation à l'intérieur de chacune des parties
- formuler votre conclusion
- rédiger votre introduction

L' INTRODUCTION doit :

- amener le sujet à l'issue d'une entrée en matière
- expliciter le contexte de production du sujet
- éclairer le sens des mots-clés et évaluer s'ils sont utilisés dans un sens univoque ou une acceptation floue
- formuler en termes clairs et précis les problématiques explicites et implicites qui découlent du sujet
- formuler la problématique de la dissertation : quelle hypothèse sera soumise à examen critique, avec quels outils ?
- annoncer le plan, de préférence en trois parties.

La CONCLUSION doit :

- récapituler sous forme très ramassée, mais néanmoins claire, l'argumentation développée au long des parties
- évaluer la validité de l'hypothèse examinée depuis le début

“Élargir le débat” (qui est conseillé en fin de conclusion des commentaires de texte) est ici facultatif, surtout si la dernière phrase que l'on a la force de rédiger après quatre heures de réflexion et d'écriture s'avère être un poncif dont la seule présence démolit l'édifice bâti tout au long de ce processus.

La dissertation vise à la mise en ordre des idées pour évaluer une question donnée, et rien de plus. C'est un exercice difficile mais pas plus que d'apprendre à conduire une voiture ! Il est à la portée de tous ceux qui ont la volonté de s'y entraîner.

L'explication de texte de civilisation

A l'inverse du commentaire de document littéraire, qui prend pour point de départ les aspects formels du texte en faisant largement abstraction du contexte dans lequel il a été produit, le commentaire de civilisation a pour objet l'évaluation du document par rapport à son contexte historique.

Commenter un texte, c'est expliquer **l'effet que produit ce texte sur le lecteur**, d'hier et / ou d'aujourd'hui. Il est important de montrer comment le texte a été fabriqué, de mettre en évidence la stratégie de l'auteur. Un texte est toujours **orienté : il vient de quelque part, il va quelque part**. Il faut donc tenir compte de facteurs plus ou moins importants selon les documents étudiés et qui peuvent **expliquer la production de ce texte à un moment donné** : le contexte politique, philosophique, social de l'époque, éventuellement la personnalité de l'auteur, et surtout ses idées, son parcours, etc... Il est nécessaire de connaître le contexte pour commenter un document de civilisation. Il faut s'intéresser non seulement à la **production** du texte mais à sa **réception** : comment a-t-il été / est-il encore perçu ?

Les 3 écueils à éviter :

1) **le déballage / placage de cours** : prendre le texte comme prétexte pour parler du contexte. **Au contraire, il faut parler du contexte uniquement dans la mesure où il peut éclairer le texte.**

2) **la paraphrase** : répéter le contenu manifeste du texte sans prendre de recul, sans chercher à comprendre l'agencement du texte, les niveaux de langue, la rhétorique, l'ironie, etc... **Le document doit être pris comme un témoignage de son époque et sur son époque** : c'est un objet qui doit vous donner accès à la compréhension du contexte dans lequel il a été produit. [Paraphraser un texte, c'est comme prendre un vase bleu grec et en dire pour tout commentaire : "C'est un vase. Il est bleu. Et il est grec !"]

3) **la glose** : porter des jugements de valeur sur le texte. Ne vous indignez pas des idées de l'auteur, évitez les remarques naïves, gardez le recul critique indispensable à toute analyse. Une partie de votre travail est d'arriver à percevoir la spécificité du document par rapport au contexte et aux valeurs de l'époque dont il est issu, même si celles-ci nous surprennent ou nous choquent aujourd'hui.

Règle d'or n° 1 :

Plus vous saurez de choses sur le contexte historique, plus vous serez à l'aise pour commenter un document et à même d'éviter les trois écueils ci-dessus. Moins vous en saurez et plus vous y serez exposé !

Règle d'or n° 2 :

Vos connaissances historiques doivent vous servir à éclairer la spécificité du document dans son contexte d'origine.

Travail préliminaire à l'explication d'un texte :

- noter la source, la date, l'auteur. Il est essentiel de repérer s'il s'agit d'une **source primaire** (un document d'époque, un document de première main) ou bien **secondaire** (une étude critique réalisée a posteriori par un auteur n'appartenant pas à l'époque concernée).
- lire le texte plusieurs fois.
- repérer tout ce qui devra être explicité : les concepts clefs du discours, le jargon de l'époque, les allusions historiques, sociales, politiques, culturelles...
- bien distinguer l'information brute (les faits historiques) des commentaires et opinions subjectives de l'auteur.
- repérer le non-dit, les omissions, grâce à la connaissance que vous avez du contexte.
- relever les divers procédés rhétoriques utilisés pour produire un effet donné (emphase, répétition, style binaire, etc.)
- noter le niveau de langue (populaire, aristocratique, familier, recherché...)
- au terme de vos lectures du texte, faites un résumé de 5 ou 6 lignes qui doit faire apparaître l'ossature du texte et le(s) point(s) de vue l'auteur. Ce résumé vous servira à éviter les contresens et vous aidera à trouver votre propre problématique d'interprétation et le plan qui argumentera celle-ci. Vous pourrez l'intégrer à la fin de votre introduction, avant d'annoncer votre plan, mais ce n'est pas une obligation. Ce résumé fait partie du travail préalable.

L'introduction :

Elle doit mentionner :

- **la source et le statut** du document. Le texte émane-t-il d'un individu, d'une institution, d'une association politique, syndical etc. ? S'agit-il d'une source primaire ou secondaire (voir ci-dessus) ? Est-ce un article de journal, un extrait de pamphlet, d'essai, d'ouvrage ? Si c'est un discours, est-il **oral ou écrit** ?
- **Qui parle** ? Les remarques biographiques sur l'auteur doivent être succinctes et pertinentes : limitez-vous aux données nécessaires pour expliquer le texte. Pour les textes anonymes : il est quasiment toujours possible, de déduire à partir du contexte historique les opinions de la personne qui a rédigé le texte, même lorsque son nom ou son identité est inconnue.
- **A qui parle l'auteur** ? S'agit-il d'un public ciblé ? une classe sociale en particulier ? Les lecteurs d'un journal précis ? Les membres d'une association, d'une assemblée politique ? Les députés du parlement ?
- A quel moment précis l'auteur parle-t-il ? Donner la date de publication. Des rappels chronologiques ont ici leur place. Donnez en quelques lignes les éléments du contexte nécessaire pour situer le texte, mais évitez à tout prix les longs développements inutiles.
- Faites éventuellement figurer le petit résumé de 5 ou 6 lignes, ou bien donnez les thèmes principaux. Annoncez clairement votre problématique d'interprétation du texte : la problématique se présente sous la forme d'une affirmation (du genre "L'intérêt de ce document par rapport à son contexte historique est que...") ; la succession des parties qui constituent le plan reproduit la succession des idées-forces qui argumentent et justifient l'affirmation posée comme problématique.

Le choix du plan :

Ce choix ne doit pas être artificiel. Si vous avez bien fait le travail préliminaire, le plan doit s'imposer à vous naturellement. Il doit découler de la problématique que vous avez dégagée. Il doit mettre en valeur les idées-forces du texte. Les plans les plus simples sont les meilleurs, car les plus clairs. Evitez les plans compliqués en multiples sous-parties.

NB : Le plan linéaire (*running commentary*) est à proscrire car il implique presque obligatoirement de la paraphrase et empêche d'avoir le recul nécessaire pour faire une véritable synthèse.

Votre plan peut s'organiser autour de deux ou trois idées essentielles. Evitez de reproduire le plan du texte (s'il y en a un bien défini) et efforcez-vous de trouver votre propre plan.

Les différentes parties : il ne doit pas y en avoir plus de quatre. On a tendance à préférer les plans en trois parties, qui ont le mérite de donner une impression d'équilibre, mais ce n'est pas une obligation. Evitez les redites, faites en sorte qu'il y ait une progression dans votre travail. La progression argumentative, que ce soit à l'échelle des paragraphes, de chaque partie ou du commentaire dans son entier, doit idéalement suivre une dynamique que l'on peut schématiser ainsi :

description → analyse → interprétation

Conclusion :

Votre commentaire de texte doit vous permettre de parvenir à une véritable conclusion. Vous devez être à même de répondre à la question suivante : qu'est-ce qui fait l'intérêt du document par rapport à son contexte historique ?

MÉTHODOLOGIE LITTÉRAIRE

Voici quelques rappels de base concernant les deux formes d'exercice littéraire qui peuvent vous être proposées :

1- Le commentaire de texte

L'approche synthétique (à savoir un commentaire structuré autour des principaux thèmes que vous aurez identifiés dans le texte) est fortement recommandée. L'approche linéaire, certes fort tentante car donnant l'illusion de la facilité de construction, présente des dangers que peu d'entre vous parviennent à éviter : paraphrase, monotonie, répétitions. Si le texte s'y prête (par exemple s'il peut être divisé en deux ou trois paragraphes abordant des aspects distincts mais présentant néanmoins une progression logique), un panachage de commentaire synthétique et de commentaire linéaire est alors possible (vous suivez dans votre plan le découpage du texte tout en mettant l'accent sur les divers thèmes abordés et en effectuant une analyse linéaire dans chacune de vos deux/trois parties).

Dans votre **introduction**, vous devez :

- Situer le passage : résumer ce qui précède (uniquement ce qui est susceptible de mettre le texte en lumière) ou, s'il s'agit des premières pages, faire quelques remarques spécifiques sur sa fonction d'introduction.
- Résumer le passage à étudier
- Dégager la nature du texte en question (a description, a piece of dialogue, etc.) et souligner son importance du point de vue de la progression de l'intrigue.
- Vous pouvez également aborder la question du point de vue (qui parle ? Qui écrit ?). Le choix d'un point de vue (point of view / standpoint) en particulier est-il susceptible de déformer la réalité des faits ? A-t-on affaire à un narrateur fiable ou non ? (a reliable narrator # an unreliable narrator) Vous devez soulever le problème sans y répondre (à développer plus tard si besoin est).
- Suggérer les directions que votre commentaire va prendre MAIS sans donner les conclusions auxquelles vous avez abouties (celles-ci seront données une fois la démonstration faite) = annonce du plan.

Votre **développement** doit comporter deux ou trois parties maximum. Vous devez éviter toute « paraphrase psychologisante » du texte et vous prononcer sur sa valeur littéraire. Par conséquent, vous devrez vous concentrer sur les techniques mises en œuvre par l'auteur pour parvenir à ses fins. Le but du développement est de démontrer quelque chose, d'offrir une interprétation et de montrer comment le texte est écrit. Au cours de ce développement vous aurez à vous poser les questions suivantes :

- 1- Quelle est la fonction dramatique du texte ?
- 2- Quelle est sa fonction symbolique ? (action, objets, personnages, etc.)

- 3- Quelles sont les techniques narratives utilisées ? (étude de la structure du texte, des voix narratives, enchâssement, mode de la rétrospection, etc.)
- 4- Quels sont les aspects stylistiques les plus significatifs ? (analysez la structure des phrases, le rythme, les images et leur fonction, les métaphores, etc.)

Attention ! Ces pistes de réflexion ne constituent pas des parties en elles-mêmes.

Surtout : - Pas de remarques qui ne soient appuyées sur des faits / éléments du texte.
 - Pas de citations qui ne servent à rien (elles doivent illustrer un aspect que vous venez de noter ou, éventuellement, que vous allez noter).
 - Pas d'éléments du texte qui ne soient suivis d'une interprétation personnelle. Essayez de dépasser le stade de la simple constatation pour montrer comment le texte fonctionne dans l'ensemble plus vaste que constitue le roman. Si le texte s'y prête, n'hésitez pas à établir des parallèles ou des contrastes avec d'autres épisodes relatifs aux mêmes thèmes.

Ne négligez surtout pas votre **conclusion**. Celle-ci doit présenter une synthèse (mais pas une simple répétition) des arguments présentés et définir les caractéristiques principales du passage. Il s'agit de dégager :

- ses qualités en tant que représentant d'un thème ou d'un aspect majeur du roman.
- son intérêt dans le cadre de l'intrigue. Pour cela il sera bon de replacer l'extrait dans une certaine continuité narrative afin de montrer en quoi il prépare à tel ou tel développement.

2- Le sujet de réflexion

Dans une première phase préparatoire de défrichage, demandez-vous d'abord pourquoi on vous a posé tel ou tel sujet, pourquoi ce dernier est plus intéressant à traiter que tel ou tel autre dans ce roman précis, quels problèmes particuliers il est susceptible de soulever, etc. Ceci vous aidera par la suite à dégager une problématique et donc à organiser votre démonstration.

Commencez votre **introduction** par une remarque d'ordre général (ex : portant sur la littérature, l'œuvre en général et les problèmes qui s'y posent, l'auteur, etc.). Pas de renseignements inutiles et passe-partout du style : ‘Edgar Allan Poe, a famous American writer ...’, date de naissance de l'auteur, résumés du roman, date de publication du roman (sauf si le sujet se trouve porter sur un aspect historique ou sociologique, auquel cas ce type d'informations peut se révéler utile) etc.

Focalisez votre introduction sur votre sujet qu'il faut introduire de façon progressive. Allez toujours du général au particulier. Si le libellé du sujet comporte un terme quelque peu compliqué ou technique, définissez ce terme et essayez d'en dégager les diverses facettes. Annoncez enfin les grandes lignes de votre analyse.

Votre **développement** doit comporter deux ou trois parties maximum. N'oubliez pas que vous devez toujours :

- Veiller à organiser votre plan de façon logique en privilégiant la progression des idées (du plus simple / évident au plus compliqué / subtile, du moins intéressant au plus intéressant, du général au particulier).
- Essayer de dégager une problématique (c'est-à-dire une ligne directrice, ce que vous allez démontrer).
- Tirer le meilleur parti des remarques de cours en les assortissant d'une véritable réflexion personnelle.
- Veiller à ménager des transitions entre vos différentes parties, toujours dans une perspective de progression logique et ordonnée.
-

Gardez toujours présents à l'esprit les différents niveaux de l'analyse littéraire :

- L'auteur : son point de vue, ce qu'il a voulu démontrer, dénoncer ... = le créateur et son œuvre.
- Le narrateur : variations de points de vue, manipulations narratives ... = le récit mis en formes, le processus de création.
- Les personnages = l'intrigue.
- Le lecteur : effet recherché sur le lecteur = la réception / perception de l'œuvre.

Comme pour un commentaire de texte, votre **conclusion** doit tout d'abord proposer une synthèse des arguments présentés. Vous devez ensuite essayer d'ouvrir des perspectives en rattachant votre propos à des considérations d'ordre littéraire, intertextuel (lien avec d'autres œuvres), etc. N'oubliez pas qu'il est toujours bon de garder une remarque intéressante pour la fin afin que la dernière impression de votre correcteur soit une impression favorable.

Vous trouverez dans l'ouvrage dont les références suivent des explications plus détaillées ainsi que des corrigés intégralement rédigés qui vous montreront ce qui est attendu de vous en Licence d'Anglais :

Stéphanie Durrans, *Le Commentaire et la dissertation en littérature de langue anglaise*, Paris : Ellipses, 2016.

EXAMENS

Modalités d'inscription aux examens

L'inscription aux examens est automatique. **Elle se fera selon les choix validés sur le contrat pédagogique.**

Pour la 2^{ème} session d'examen, les informations seront transmises sur le site de l'université dans l'espace étudiant. Consultez-le **fréquemment** entre les deux sessions d'examen.

Attention : Les étudiants qui ne seront pas inscrits pédagogiquement ne figureront pas sur les listes d'entrée en salle d'examen.

Calendrier d'examens

Examens écrits :

Le planning personnalisé de vos examens écrits est consultable et imprimable à partir du site internet de l'université, dans l'espace étudiant (vous munir de votre numéro étudiant).

Examens oraux :

Le calendrier des examens oraux est affiché dans les locaux de l'université et sur le site internet de l'université, <http://www.u-bordeaux-montaigne.fr>, dans l'espace étudiant (rubrique calendrier des examens – UFR Langues et Civilisations).

Aucun planning personnalisé ne peut être organisé pour les examens oraux. Les étudiants doivent se conformer aux dates publiées.

ATTENTION : CE CALENDRIER ÉVOLUE ET DOIT ÊTRE CONSULTÉ REGULIÈREMENT.

Passer les examens quand on étudie en régime dispensé d'assiduité

Conditions de passage des examens	<p>Régime DISPENSÉ : Les étudiants inscrits en régime « régime spécial » passent des examens dits terminaux en fin de semestre.</p> <p>Les étudiants handicapés et en situation de handicap peuvent demander un aménagement des conditions de passage d'examens. Un certificat médical établi par la Médecine Préventive Interuniversitaire sera nécessaire pour obtenir ces aménagements.</p>
Première session d'examens des premier et second semestres	<p>Vous vous présenterez aux épreuves d'examens <u>impérativement</u> muni(e) de la carte d'étudiant (ou du certificat de scolarité en cours de validité) et d'une pièce d'identité.</p>
Déroulement des épreuves	<p>Vous devez vérifier que votre nom et votre n° de place soient correctement affichés sur les portes de la salle d'examen</p> <p>Complétez soigneusement l'en-tête des copies. Les consignes spécifiques sont données par les surveillants de l'épreuve.</p> <p>Vous devrez émarger la feuille de présence à la fin de chaque épreuve et rendre une copie, même blanche.</p>
<u>Publication des résultats et consultation des copies</u>	<p>Les résultats des examens sont affichés à l'UFR et vous pouvez les consulter et les imprimer à partir du site internet de l'Université « Espace Étudiants ». Un relevé de notes vous sera adressé par courrier postal en fin d'année.</p> <p>Les règles de calcul liées à la compensation sont explicitées dans le vade-mecum accessible sur le site universitaire.</p> <p>Un calendrier de consultation des copies d'examens sera proposé par votre UFR à l'issue de chaque période d'examen.</p>
<u>Délibération des jurys de première session</u>	À la suite des délibérations de jury d'examens et de la publication des résultats, vous saurez si vous devez participer à la deuxième session.

Informations pratiques et coordonnées

Vous trouverez ci-dessous toutes les coordonnées des services universitaires qui peuvent vous être utiles.

LE SERVICE DE LA SCOLARITE		
Ouvert :	le matin de 9h à 11h,	l'après-midi de 13h30 à 16h
Fermé :	le mardi matin et le vendredi après-midi	
Accueil – Secrétariat	ou	05 57 12 47 15
	ou	05 57 12 15 83
Admission des étudiants étrangers L1 & L2	05 57 12 44 01	
Transfert de dossier Si vous avez poursuivi des études dans une autre université, veuillez consulter l'espace étudiant sur le site internet de l'Université.	https://etu.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/index.html	

Les autres services universitaires

Vous trouverez toutes les informations détaillées sur l'ensemble des services universitaires dans: sur le site étudiant de l' Université Bordeaux-Montaigne.

★ DOSIP

Vous y trouverez :

Un espace d'auto-documentation sur les formations, les concours, les professions et les secteurs professionnels :

- Un lieu d'accueil et de conseil
- Un dispositif d'orientation et d'aide à la recherche d'emploi
- Pour plus d'information sur les services offerts par la DOSIP visitez le site :

<http://www.u-bordeaux-montaigne.fr/formations/orientation-et-insertion.html>

★ Pôle HANDICAP

Le pôle Handicap s'inscrit dans le cadre de la politique définie par le Ministère de l'Education Nationale qui est la volonté de valoriser l'insertion des étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur.

Pour toute information visitez le site :

www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/universite/organisation/liste.../pole-handicap.html

contactez le pôle Handicap :

par mail : handicap@u-bordeaux-montaigne.fr

par tél 05.57.12.47.34, par Fax : 05.57.12.62.46

La Documentation à l'Université

Où trouver l'information ?

- Bibliothèque Universitaire de Lettres

4, Avenue Diderot - Domaine universitaire - 33607 Pessac
Tel. : 05 57 12 47 50
Documentation pluridisciplinaire.

- Bibliothèque Henri Guillemin –Anglais-sciences du langage

Rez-de-chaussée (Bât. A2)
Tel. : 05 57 12 45 80

Horaires d'ouverture :

8H30-17h30 du lundi au jeudi
8h30-17 h00 le vendredi

9h00-17h00 (de la fin du 2ème semestre à la rentrée universitaire)
Fermeture de fin juillet à fin août

Documentation :

- Langue, littérature et civilisation des pays anglophones
- Littérature française et francophone, littérature générale et comparée, littératures classiques
- Sciences du langage
- Mémoires de maîtrise des UFR de lettres et des pays anglophones, périodiques en langue anglaise, prêt d'ordinateurs sur réservation.

Accès : ouvert à tous pour la consultation sur place

Contacts : scd@u-bordeaux-montaigne.fr

Comment trouver l'information ?

- 1) consultation du site internet de l'Université (<http://www.u-bordeaux-montaigne.fr/>)
- 2) cliquez sur le lien Documentation.

Emprunter ?

Avec la carte d'étudiant qui sert aussi de carte de bibliothèque

Conditions d'emprunt :

étudiants de licence : 5 documents pour 3 semaines étudiants master, - -concours,
doctorat : 7 documents pour 3 semaines
enseignants de Bordeaux 3 : 10 documents pour 2 mois

Cours de méthodologie de recherche documentaire :

Contact : Franck Duthoit - franck.duthoit@u-bordeaux-montaigne.fr

Calendrier universitaire des formations 2025-2026

Formations avec contrôle terminal

Journées de rentrée - Accueil L1	Jeudi 04 septembre 2025 – 13h30 – Amphi 700
Début des enseignements du 1er semestre (S1)	Cours magistraux et Travaux dirigés : le lundi 08 septembre 2025
Interruption des cours pour les filières non professionnelles (Automne)	Du samedi 25 octobre au soir au lundi 03 novembre 2025 au matin
Interruption des cours (Noël)	Du vendredi 19 décembre 2025 à midi au lundi 05 janvier 2026 au matin
Fin des enseignements du 1er semestre sauf pour les filières professionnelles	Vendredi 19 décembre 2025 à 12h30
<u>Examens</u> de 1er semestre (1ère session)	Du lundi 05 au samedi 10 janvier 2026 inclus
Début des enseignements du 2nd semestre (S2)	Cours magistraux et travaux dirigés : lundi 12 janvier 2026
Interruption des cours pour les filières non professionnelles (Hiver)	Du samedi 14 février au soir au lundi 23 février 2026 au matin
Interruption des cours pour les filières non professionnelles (Printemps)	Du samedi 11 avril au soir au lundi 20 avril 2026 au matin
Fin des enseignements du 2nd semestre	Jeudi 30 avril 2026 au soir
<u>Examens</u> de 2nd semestre (1ère session)	Du lundi 04 au mercredi 13 mai 2026 inclus
<u>Examens</u> (2nde session Sem. 1 et Sem. 2)	Du lundi 15 au mardi 30 juin 2026 inclus

Périodes de fermeture de l'université

- mardi 11 novembre 2025 (Armistice 1918)
- du vendredi 19 décembre 2025 au soir au lundi 5 janvier 2026 au matin (période des fêtes de fin d'année, Noël)
- lundi 6 avril 2026 (Pâques)
- vendredi 1^{er} mai 2026 (Fête du travail)
- vendredi 8 mai 2026 (Armistice 1945)
- jeudi 14 mai et vendredi 15 mai 2026 (Ascension)
- lundi 25 mai 2026 (Pentecôte)
- mardi 14 juillet 2026 (Fête Nationale)
- du vendredi 24 juillet 2026 au soir au lundi 17 août 2026 au matin (période estivale)

Mobilité étudiante et Séjours à l'étranger

Un ou plusieurs séjours de plusieurs mois dans un pays ou une université anglophone est/sont vivement conseillé(s) à tous les étudiants au niveau licence et/ou master. Vos chances de réussite à tous les niveaux seront considérablement améliorées par cette expérience.

Vous pourrez ainsi notamment progresser en
-compréhension et expression orales
-connaissance de la culture des pays anglophones.

Il est par exemple impensable de se présenter aux concours de l'enseignement (CAPES et agrégation) de langue sans cette expérience *in vivo* de la langue et de la culture que vous allez enseigner une fois le concours en poche.

Le projet de séjour en milieu anglophone se prépare dès la première année à l'université. De nombreuses possibilités vous sont offertes : échanges universitaires (type ERASMUS) pendant un ou deux semestres, assistantat ou lectorat (vous enseignez le français dans un établissement secondaire ou supérieur à l'étranger), jobs et stages d'été (type WWOOFING ou AU PAIR par exemple).

I. ÉCHANGES UNIVERSITAIRES :

L'université de Bordeaux-Montaigne a signé un certain nombre d'accords avec des universités partenaires situées à l'étranger. Ainsi, dès la deuxième année de licence et surtout ensuite, vous pouvez ainsi effectuer un semestre ou deux dans un pays étranger. Vous conservez votre inscription à Bordeaux 3 et vous pouvez valider vos acquis dans l'université d'accueil pour compléter vos diplômes.

Deux cadres sont proposés :

1- Pour l'Europe : accords bilatéraux ERASMUS

Nous avons des accords avec diverses universités au Royaume-Uni et en Irlande.

Responsables :

- **Paul Veyret** paul.veyret@u-bordeaux-montaigne.fr / pour Chester, Coventry, Manchester, Leicester, Londres, Dublin, Limerick
- **Rémy Duthille** remy.duthille@u-bordeaux-montaigne.fr / bureau A311 pour Aberdeen, Aberystwyth.

Sachez que nous avons aussi des conventions avec d'autres universités européennes qui possèdent d'excellents départements d'anglais (Hongrie, Roumanie ou encore Allemagne) où vous pouvez étudier même si vous ne parlez pas encore la langue du pays. Le coût de la vie y est très bas et l'accueil très chaleureux.

Une expérience dans des pays autres que la frange ouest de l'Europe est irremplaçable. Les étudiants Erasmus venant de l'ancienne Europe de l'Est sont de niveau remarquable.

2- Conventions avec des universités de différents pays

- o Pour la zone Pacifique : Nouvelle Zélande, Australie.
- o Pour la zone Caraïbe: Trinidad & Tobago
- o Pour l'Amérique du Nord, nous avons diverses conventions :

Programme BCI : avec les universités du Québec

Canada anglophone : Université York (Toronto) ; MUN (Terre-Neuve)

USA :

- Université de Californie (gérée intégralement par le Centre de Californie, bâti. E, 1er étage, porte E 109)
- Université d'Oklahoma à Norman
- Bryn Athyn College (Pennsylvanie)
- St Mary's College (Maryland)
- Université du Texas à San Marcos
- Monterey Institute of International Studies (Californie)
- Kent State University (Ohio)
- Middlebury College (Vermont)
- Montclair/Sherbrooke

Vous pouvez consulter toutes les destinations offertes aux étudiants de l'université Bordeaux-Montaigne à l'adresse : <https://montaigne.moveonfr.com/publisher/2/fra>

Pour tout renseignement, consulter : **La Direction des Relations Internationales, bâti. « Accueil des Etudiants » (Pôle mobilité : 1^{er} étage)**

<https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/international/mobilite-internationale/vous-etes-etudiant/vous-etes-etudiant.html>

II. ASSISTANTS ET LECTEURS A L'ÉTRANGER

1. Assistants

Lorsque vous êtes en troisième année de licence vous pouvez faire acte de candidature pour passer une année au Royaume-Uni, en Irlande, aux USA, au Canada ou en Australie en tant qu'assistant de français. Vous enseignez le français et êtes rémunéré. Il est impératif de séjourner longuement dans un pays anglophone pour continuer vos études en anglais.

Une réunion est organisée vers le mois de novembre pour expliquer toutes les modalités de l'assistanat.

2. Lecteurs

A partir du Master 1, vous pouvez postuler pour un poste de lecteur de français dans une université étrangère :

- Royaume-Uni
- Irlande
- Australie
- Canada
- USA
- Trinidad & Tobago

- o O o -

Après avoir pris connaissances des différentes modalités de recrutement auprès du service des relations internationales vous pouvez prendre rendez-vous avec un des enseignants référents.

Responsables « Mobilité étudiante », lectorat et assistanat

- | | |
|---|---|
| • Erasmus : | Sylvie BERGENEAU (LEA), Paul VEYRET (LCE) |
| • Assistants en Grande-Bretagne | Flavien BARDET |
| • Lecteurs en Grande-Bretagne et Irlande | Lucy EDWARDS |
| • Assistants et lecteurs aux Etats-Unis | Antoine ERTLÉ |
| • Mobilité LEA | Sophie RACHMUHL |
| • Lecteurs au Canada | Antoine ERTLÉ |
| • Conventions Canada et Etats-Unis | Lisa VERONI |
| • Middlebury, Kent State, St Lawrence | Véronique BEGHAIN |
| • Scripps College | Audrey BROUSSEAU |
| • Montclair | Sophie RACHMUHL |
| • Conventions Québec (CREPUQ) | Antoine ERTLÉ |
| • Assistanat aux Etats-Unis (Amity Institute) | Stéphanie DURRANS |
| • Lecteurs à Trinidad & Tobago (UWI) | Béatrice LAURENT |

III. SÉJOURS « LIBRES »

De nombreuses possibilités sont offertes pour séjourner à l'étranger à moindre coût. Voici quelques pistes pour vous aider.

Pour trouver des formations, de jobs, ou des stages en Europe :

-The European Youth Portal

“The European Youth Portal offers European and national information and opportunities that are of interest to young people who are living, learning and working in Europe. It gives information around eight main themes, covers 33 countries and is available in 27 languages.”

https://europa.eu/youth/country/76_en

-PRAXIS: for student internships

“Praxis is the European Centre for Project/Internship Excellence. This Centre for Excellence was created and is being run by the Praxis network, a consortium of higher education institutions, companies, associations, research labs and chambers of commerce, all committed to enhance your Project/Internship experience and to promote innovation in the field.”

<http://www.praxisnetwork.eu>

-EURO GUIDANCE (étudier, se former à l'étranger)

« Euroguidance est un réseau européen de centres de ressources pour l'orientation, et la mobilité en Europe, soutenus par l'Union Européenne.

Le réseau des Centres Nationaux de Ressources pour l'Orientation Professionnelle en Europe, appelé réseau Euroguidance a été créé en 1992 par la Commission Européenne.

Il existe et est financé dans le cadre du programme d'Education et de Formation tout au long de la vie.

Le site du réseau : www.euroguidance.net

Dans plus de 32 pays européens les professionnels de l'orientation de ces centres sont chargés d'informer sur les systèmes éducatifs, les systèmes de formation en Europe et d'encourager la mobilité des jeunes

Ils s'adressent en priorité aux professionnels-relais mais aussi aux jeunes et aux adultes.

Le réseau Euroguidance assure également la maintenance du portail PLOTEUS

(<http://europa.eu/ploteus/>) qui présente l'offre de formation en Europe. Vous y trouverez cinq entrées possibles : les opportunités d'études, les systèmes d'éducation, les bourses et les programmes d'échanges, les informations pratiques sur chaque pays et enfin une rubrique contacts pour poser des questions en ligne !

<http://www.euroguidance-france.org/>

<http://www.euroguidance-france.org/>

-Agences de placement AU PAIR :

Entre autres : <http://www.ufaap.org/>

-Entreprises et associations de **Séjours linguistiques** peuvent vous employer comme accompagnateurs par exemple :

<http://accompagner.nacel.fr>

mais aussi LEC, SILC, etc.

-Vous pouvez aller **travailler dans une ferme écologique** en Irlande ou en Australie ou ailleurs :

<http://wwoofinternational.org/>